

GUATEMALA

Règlementations minières relatives aux peuples autochtones

La Constitution du Guatemala s'engage à protéger les droits territoriaux et la terre communale et individuelle des Peuples indigènes (art 66).

En 1996, le gouvernement adopte la Loi sur l'activité minière dans laquelle sont fixées les directives pour la concession des terres. Elle réduit de 6% à 1% les royalties versées aux communautés autochtones et ne mentionne pas le droit à la consultation ni au consentement libre, préalable et éclairé. Cependant les normes du Code Municipal (art 63, 65, 66), de la Convention Américaine sur les droits humains et de la Convention 169, adoptée par le Guatemala en 1996, rendent les consultations fréquentes. Un jugement de la Cour Constitutionnelle du Guatemala en 2007 déclare que les consultations communautaires ne sont pas contraignantes. Le Code Municipal, la Loi de Décentralisation et la Loi des Conseils de Développement Urbain et Rural protègent l'autonomie municipale et la prise de décision au niveau local, ainsi que la consultation communautaire réalisée selon les traditions et systèmes propres des peuples autochtones.

Les différents modes de consultation des peuples autochtones sont la Consultation de Bonne Foi, encadrée par la Convention 169 de l'OIT ; la Consultation des Habitants, encadrée par le Code municipal, sur un thème précis, à travers le Tribunal Suprême Electoral ; la Consultation Communautaire, encadrée par le Code Municipal.

La loi sur l'activité minière de 1996 déclare que tout le sous sol, les minéraux et les gisements d'hydrocarbures sont la propriété de l'Etat guatémaltèque. Les

entreprises minières ont le droit d'étendre la surface de leurs opérations sans approbation si cela est nécessaire pour le projet. Une entreprise peut également prolonger sa licence de 25 ans sans approbation.

La loi sur l'activité minière permet l'usage gratuit et illimité de l'eau pour les entreprises minières. Elle n'établit pas de réglementations concernant la pollution ou l'usage de produits chimiques. Elle promeut l'exploitation des ressources naturelles comme voie vers le développement national (art. 6).

Minerais exploités gisements

- Aluminium - Antimoine - Argent
- Baryum - Chrome - Cuivre
- Fer - Manganèse - Magnésium
- Nickel - Or - Plomb
- Potassium - Vanadium - Zinc

Entreprises exploitantes

Le nombre des entreprises actuellement installées dans le pays s'élève à 14 dont 4 s'occupent d'extraction d'or et d'argent. Il s'agit de *El Cóndor*, dans le département de Chiquimila, *Entremares*, achetée par Goldcorp, dans le département de Jutiapa, *Exmingue*, dans le département du Guatemala et *Goldcorp*, avec les projets 'Marlin' à San Marcos et Cerro Blanco' dans le Jutiapa.

Sources :

<http://www.gitpa.org/Autochtone%20GITPA%20300/gitpa300-16-10guatemalaTEXTREFRapport%20.pdf>
<http://www.mem.gob.gt/Portal/Home.aspx?tabid=190>